

## COMMUNE DE MARSAIS

En exercice : 11

Présents : 9

Pouvoirs : 0

Votants : 9

Pour : 9

Contre : 0

Abstention : 0

Séance du 21 mai 2025

Convocation du 15 mai 2025

Délibération réf : DCM 2025-30

## Présents :

Gérard BACHELIER, Steve GABET, Ginette GARNIER, Marine HAGRON,  
Tony LABASSE, Quentin MISBERT,  
Steve MORIN, François RIGAUX, Lucile RICHARD

Absents excusés : Jessica MASSIOT, David CHAMARD,

## Absents non excusés :

## Pouvoirs :

donne pouvoir à

Secrétaire de séance :

Lucile RICHARD

Président de séance :

Steve GABET

Objet : Convention de mise à disposition d'un terrain privé à la commune de Marsais par le Diocèse

Vu le Code général des collectivités territoriales

Considérant que la croix de chemin se situant parcelle ZR28 appartenant au Diocèse de La Rochelle et Saintes mais entretenue par les agents de la commune, mérite notre attention et sa mise en lumière.

Le maire expose au conseil municipal que ce Dolmen surmonté de la croix fait partie de notre patrimoine qu'il faudrait mettre en avant et le faire découvrir en aménageant ses abords.

Monsieur le Maire propose d'envisager une table de pique-nique et d'une table d'orientation et historique afin d'y attirer les randonneurs.

Le Diocèse de La Rochelle et Saintes a souhaité établir une convention entre l'association diocésaine et notre commune, afin d'officialiser cet accord.

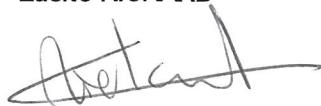
Après en avoir délibéré et à **9 voix pour, 0 voix contre et 0 abstention**, le Conseil Municipal : Décide

- **D'autoriser** Monsieur le Maire à signer cette convention et à prendre toutes les dispositions pour ce qui concerne le suivi administratif, technique et d'effectuer les diverses recherches afin de mettre en valeur le site.

Fait et délibéré le jour, mois et an que dessus,  
Au registre sont les signatures,

A Marsais, le 21 Mai 2025

Le secrétaire de séance,  
Lucile RICHARD



Le Maire,  
Steve GABET